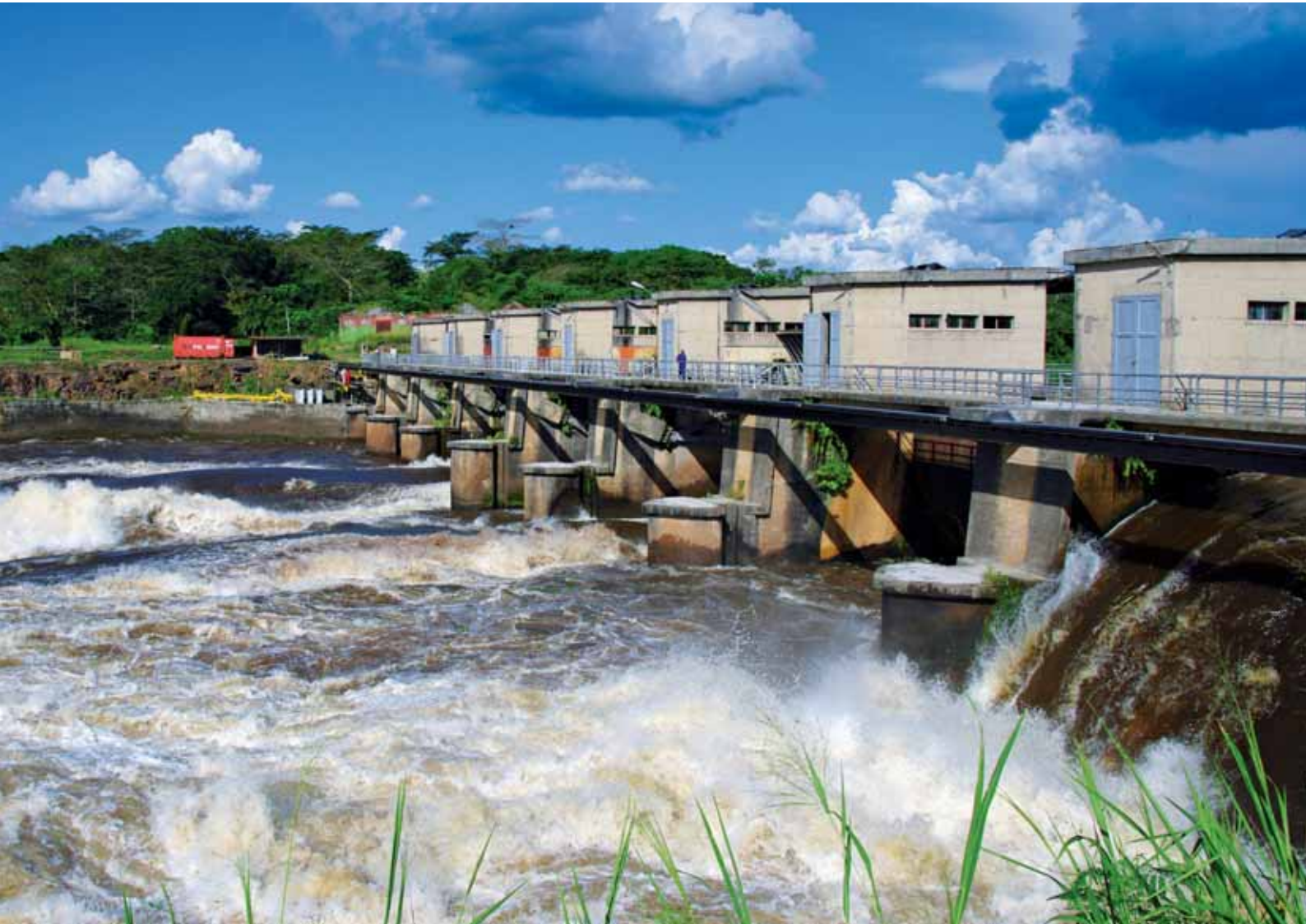




CTB

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**



**DÉCLARATION
ENVIRONNEMENTALE 2013**

Éditeur responsable : Carl Michiels

Coordination : Claude Croizer

Photo couverture : © CTB

Déclaration environnementale 2013. Données 2012.

Le Siège de la CTB est enregistré en tant qu'organisation EMAS
et a obtenu la certification ISO 14001.

La CTB compense les émissions de CO₂ occasionnées par ses déplacements en avion et sa consommation
d'électricité (1 800 tonnes pour 2012). La prochaine publication est prévue pour juin 2014.

Cette publication peut être téléchargée sur www.btccctb.org

Pour plus d'informations : info@btccctb.org



© CTB, Agence belge de développement, 2013.

La reproduction de cette publication est autorisée pour autant que la source soit mentionnée.

Publié en néerlandais sous le titre « Milieuverklaring 2013 ».

AVANT-PROPOS

2012 aura été globalement une année difficile pour les acteurs publics qui ont dû poursuivre leur action dans un cadre budgétaire restreint, sans pour autant revoir à la baisse leurs ambitions en terme de qualité ou de développement de nouveaux projets. La coopération bilatérale a plutôt bien résisté à cette période. Un nouveau Programme de Coopération a également été signé avec deux pays : l'Ouganda et le Mozambique.

L'année 2012 a aussi été marquée par la révision de la Loi sur la Coopération au Développement qui datait de 1998. Ce nouveau texte souligne (art. 2 ; al. 12) l'importance, pour la coopération, du principe de développement durable qui doit aussi assurer une « *transition juste vers une économie verte et garantir un accès de la population à des biens et services publics de base ...* ». Au titre des principes de base, l'article 11 souligne que la Coopération belge au développement intègre de façon transversale dans toutes ses interventions « *la dimension genre et la protection de l'environnement et des ressources naturelles, y compris la lutte contre les changements climatiques, la sécheresse et la déforestation mondiale* ». Il nous appartient donc de traduire ces principes en actes et de veiller à cette intégration systématique dans les interventions dont nous portons la responsabilité.

Le service de l'évaluateur spécial de la coopération belge a lancé en 2012 une vaste évaluation sur l'application de la note stratégique Environnement de la Direction Générale de la Coopération (DGD) et sur la prise en compte des questions environnementales, dans toutes les interventions de développement (multilatérales, bilatérales, via les ONG, les Universités...). Les résultats sont attendus pour 2013. Nous sommes activement impliqués dans cet exercice qui concernera directement quatre pays où nous intervenons : la République démocratique du Congo (RDC), le Pérou, la Tanzanie et le Vietnam.

Dans nos pays partenaires, nous retiendrons le recrutement d'un expert thématique environnement au Maroc. Il assure la prise en compte de l'environnement dans les projets, via de la formation, de l'appui-conseil et des missions de terrain. Nous suivrons cette expérience avec attention pour l'évaluer et éventuellement adapter cette approche à d'autres bureaux de Représentation. Au Vietnam, nous avons formulé un projet innovant visant à créer un Fonds (*Facility*) destiné à financer des actions sur le thème de l'Economie verte (*Green Economy*). Cette réflexion fait écho aux débats qui ont animé la Conférence RIO+20, dont le thème de l'économie verte était l'un des piliers. Nous avons d'ailleurs organisé une conférence en juin 2012, intitulée « *How can green economic models sustain development ?* » avec la participation de l'OCDE et de *European Partners for the Environment*.

En interne, nous poursuivons notre démarche environnementale marquée par un audit énergétique de nos bâtiments et par notre participation aux enquêtes sur les Plans de Déplacement des Entreprises organisées par Bruxelles-Environnement. Pour illustrer notre engagement pour l'environnement, nous avons également publié un dépliant distribué au personnel et aux visiteurs.

Cette multitude d'actions, tant au siège de Bruxelles que dans nos pays partenaires, exige un cadre qui en permette la mise en œuvre la coordination et la communication, c'est aussi ce que nous apporte le système EMAS depuis plusieurs années déjà.



Carl Michiels
Président du Comité de Direction
Juin 2013

A PROPOS DE LA CTB

Agence belge de développement, la CTB mobilise ses ressources et son expertise pour éliminer la pauvreté dans le monde. Contribuant aux efforts de la Communauté internationale, la CTB agit pour une société qui donne aux générations actuelles et futures les moyens de construire un monde durable et équitable.

Ses collaborateurs à Bruxelles et à l'étranger concrétisent l'engagement de l'État belge et d'autres partenaires au développement pour la solidarité internationale. Dans une vingtaine de pays, en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ils appuient plus de 300 projets et programmes de coopération.

La CTB écoute, conseille et met l'expérience de son personnel à la disposition de ses partenaires. Ses collaborateurs cherchent des solutions innovantes aux défis imposés par un environnement toujours plus complexe. Pour soutenir les processus de développement, la CTB propose des services axés sur la transparence et l'intégrité, valeurs essentielles d'une relation de confiance.

En Belgique, la CTB se profile comme centre d'excellence en matière de développement.

TABLE DES MATIÈRES

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE 2013-2016	6
LE SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DE LA CTB	7
Repères 2012	7
Qu'est-ce que EMAS ?	8
Périmètre du système de management environnemental et domaines d'application	9
Structure et responsabilités du SME	9
Qui fait quoi ?.....	10
LES ASPECTS DIRECTS	
LA GESTION ENVIRONNEMENTALE AU SIÈGE DE BRUXELLES	12
1. L'eau	13
2. L'énergie	14
3. Le papier.....	15
4. La gestion des déchets.....	16
5. Les achats et la sous-traitance	17
6. La prévention et la sécurité	18
7. La mobilité	20
8. La communication interne & externe	22
9. La formation du personnel.....	25
LES ASPECTS INDIRECTS	
L'ENVIRONNEMENT DANS LES PROJETS ET PROGRAMMES DE COOPERATION	27
LES PROJETS EN BELGIQUE	30
1. Trade for Development Centre	30
2. Programme Junior	32
3. Infocycle.....	34
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OBJECTIFS POUR 2013-2016	36
CONCLUSION	38
DÉCLARATION DE VALIDATION	39
FICHE D'INFORMATION	40

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE 2013-2016

En tant qu'Agence belge de développement, la CTB appuie la préparation et la mise en oeuvre de projets et programmes de développement dans les pays partenaires de la coopération bilatérale belge.

Ces interventions se focalisent sur différents thèmes : enseignement et formation, soins de santé, infrastructures de base, agriculture et sécurité alimentaire, consolidation de la société... ainsi que l'environnement et les changements climatiques, dont la prise en compte intervient à la fois comme secteur d'activités (projets dans lesquels l'environnement est une préoccupation centrale), ou comme thème transversal, lorsque les questions environnementales sont abordées dans le cadre d'une approche holistique.

La CTB souhaite affirmer davantage sa volonté de promouvoir un développement équitable, plus respectueux de l'environnement et des cultures, et axé sur une amélioration continue de ses performances environnementales. Pour ce faire, elle s'engage sur plusieurs niveaux :

- **promouvoir la gestion environnementale du siège de la CTB** de manière à prévenir toute forme de pollution en se fixant, pour la période 2013-2016, des objectifs concrets tels que :
 - maintenir la consommation d'eau en dessous de 3 m³/an/personne ;
 - maintenir la consommation d'électricité en dessous de 40 kWh/an/personne ;
 - diminuer la consommation de papier de 10% ;
 - diminuer la consommation de gaz de 5% ;
- **intégrer, lorsque c'est possible, des critères environnementaux dans les marchés d'équipement et de service ;**
- **oeuvrer à une politique de mobilité plus durable** et poursuivre la politique de compensation des émissions de CO₂ dues aux vols en avion mise en place dès 2008 ;
- **communiquer et informer sur l'environnement** tant en interne auprès des collaborateurs de la CTB qu'en externe auprès des parties prenantes en Belgique et dans les pays partenaires ;
- **suivre et respecter la législation environnementale ;**
- **améliorer la prise en compte de l'environnement** dans toutes les interventions auxquelles la CTB est associée, en Belgique et dans les pays partenaires, avec pour objectif, de limiter les risques portés à l'environnement par ses actions (pollution, perte de biodiversité, dégradation des habitats...). Elle vise aussi à promouvoir des innovations positives en terme d'environnement, tant dans les approches et stratégies proposées que dans les techniques et technologies mises en oeuvre.

En menant ces actions, la CTB poursuit et confirme son engagement en tant qu'entreprise socialement responsable et soucieuse de contribuer à un développement humain durable et respectueux de l'environnement.

LE SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DE LA CTB

HISTORIQUE

La CTB s'est lancée dans la gestion environnementale dès 2002 en signant la Charte Entreprise Eco-dynamique de la Région bruxelloise. En 2006, la CTB fut l'une des premières institutions fédérales à être enregistrée selon le règlement EMAS et certifiée selon la norme ISO 14001. Cet enregistrement a été confirmé en 2010 pour un nouveau cycle de trois ans. En 2013, la CTB entame son troisième cycle d'enregistrement EMAS et de certification ISO 14001 pour la période 2013-2016.

REPÈRES 2012

- Publication de la brochure « *Development a matter of Energy : promoting renewable solutions* », janvier 2012. Document téléchargeable sur www.btcctb.org
- Lancement officiel du projet *Clean Development Mechanism* en Ouganda, février 2012.
- Réalisation d'un cadastre énergétique des bâtiments avec le support de l'agence fédérale FEDESCO, mars-juillet 2012.
- Information des nouveaux collaborateurs sur la politique environnementale, mars 2012.
- Formulation au Vietnam d'un projet sur le thème de l'économie verte (*Green Economy Facility*), mai 2012.
- Organisation, pour la Journée Mondiale de l'Environnement, d'une conférence sur le thème « *Can green economic models sustain development ?* », juin 2012. Cette conférence a attiré près de 100 personnes, la plupart externes à la CTB.
- Recrutement par la Représentation de la CTB au Maroc d'un Expert national en Environnement chargé d'assurer l'intégration de la dimension environnementale auprès des projets et programmes mis en œuvre, juin 2012.
- Organisation au Maroc d'un atelier sur l'intégration de l'environnement dans l'ensemble des projets des secteurs eau et agriculture, juillet 2012.
- Lancement par le Service de l'Évaluateur Spécial d'une grande évaluation externe sur la prise en compte de l'environnement dans les projets et programmes financés et mis en œuvre par la Coopération belge, juin 2012. La CTB est membre du comité de pilotage de cette étude qui rendra ses conclusions en 2013.
- Signature d'une Lettre d'Entente entre la CTB et le Service Public Fédéral Santé, Environnement et Sécurité de la Chaîne alimentaire, afin de mettre en commun nos expertises et ressources, notamment dans le domaine des changements climatiques, août 2012.
- Diffusion d'un folder (papier et électronique) déclinant l'engagement de la CTB en matière d'environnement, au siège et sur le terrain, en conseils pratiques, septembre 2012.
- En Bolivie, rédaction d'un guide pratique sur l'intégration de l'environnement dans les projets et programmes de coopération.
- Réalisation d'une empreinte carbone détaillée (y compris enquête auprès du personnel du Siège à Bruxelles et des Représentations à l'étranger) et acquisition de 1.720 Certificats CO₂ pour la compensation des émissions dues aux voyages professionnels en avion pour l'année 2011, octobre 2012.
- Au Pérou, développement et diffusion d'un jeu de société « *Ecomania* » sur l'eco-efficacité dans le cadre d'un projet d'appui au Ministère de l'Environnement, novembre 2012.

QU'EST-CE QUE EMAS ?

EMAS (*Eco Management and Audit Scheme*) est un système de management environnemental (SME) et d'audit européen. Cette approche vise à mettre en place un système formel de suivi des performances environnementales dans le but de les améliorer de façon continue et permet la labellisation des entreprises qui s'engagent sérieusement dans la démarche. Le système EMAS se décline en huit étapes.

LES 8 ÉTAPES DE L'ENREGISTREMENT EMAS

1. Définition d'une **politique environnementale**
2. Réalisation d'une **analyse environnementale**. Etablir un bilan complet des impacts et des résultats obtenus dans des domaines tels que l'eau, l'air, les déchets, les consommations d'énergie, etc.
3. Élaboration d'un **programme environnemental**
4. Mise en place d'un **système de management environnemental**
5. Réalisation d'un **audit environnemental**
6. Rédaction de la **déclaration environnementale**
7. **Vérification environnementale**. Le vérificateur agréé examine la démarche et la déclaration environnementale pour s'assurer du respect du règlement et valide l'enregistrement du site.
8. La déclaration est adressée à l'organisme compétent (Bruxelles Environnement en région bruxelloise) pour l'**enregistrement des sites**, qui refuse ou donne son accord.

Le SME est enregistré et conforme aux exigences du règlement EMAS III 1221/2009 et certifié selon la norme ISO 14001 (2004).

Pour en savoir plus : <http://ec.europa.eu/environment/emas>

PÉRIMÈTRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET DOMAINES D'APPLICATION

Le système de management environnemental s'applique aux activités réalisées au siège de la CTB, situé rue Haute, 147, 1000 Bruxelles.

Il s'applique aux activités liées aux aspects environnementaux directs de la CTB : la gestion logistique du siège (eau, énergie, papier, mobilité...), la formation du personnel, la communication interne et externe, la gestion des achats, la sécurité du personnel.

Les bureaux sont répartis sur trois étages pour une superficie totale d'environ 4.518 m². Le bâtiment dispose également de parkings comptant 36 places de stationnement pour les voitures ainsi qu'une zone aménagée pour les deux roues.

Par ailleurs, le SME concerne également les activités liées aux aspects environnementaux indirects de la CTB : la préparation des prestations de coopération à destination des pays partenaires (formulation) ainsi que les projets « Nord » à savoir l'Infocycle, le Trade for Development Centre et le Programme Junior.

Les bureaux de Représentation de la CTB dans les pays partenaires ainsi que les projets et programmes n'entrent pas dans le domaine d'application du SME. Néanmoins, la CTB soutient et encourage toute initiative allant dans le sens d'une meilleure gestion environnementale à ce niveau (capitalisation et valorisation des bonnes pratiques, formation, conseils...).

STRUCTURE ET RESPONSABILITÉS DU SME

La CTB a mis en place un système de gestion par les processus. La gestion par les processus peut être définie comme une démarche globale d'amélioration de la performance d'une organisation. A l'instar du SME, cette approche permet à chacun de comprendre les processus gérés à la CTB, les responsabilités que chacun assume ainsi que les ressources mises en oeuvre dans l'exécution des activités.

De façon logique, le SME vient s'appuyer sur ce système de gestion global. Tous les processus CTB contribuant à la mise en oeuvre de la politique environnementale sont identifiés. Les personnes concernées sont sensibilisées afin de garantir une prise en compte systématique de la composante environnementale dans la mise en oeuvre de ces processus.

La bonne appropriation du SME par l'ensemble des collaborateurs passe par cette décentralisation des responsabilités où chacun voit clairement le rôle qu'il doit jouer.

Des responsabilités plus spécifiquement orientées EMAS sont en outre assumées par le responsable environnement et le collaborateur EMAS. Leurs tâches recouvrent notamment la coordination générale du SME (déclaration, suivi des objectifs, préparation des audits, mise en oeuvre de certaines activités spécifiques...) et le suivi des consommations internes (gaz, électricité, eau, papier...).

Enfin, la responsabilité finale dans la gestion du SME appartient au Comité de Direction auprès duquel le responsable environnement fait rapport.

Exigences légales

La CTB assure une veille réglementaire continue (registre réglementaire) lui permettant d'affirmer sa conformité par rapport aux exigences légales. Un audit réglementaire a été réalisé en décembre 2010 par un auditeur externe (ESHER) et une mise à jour régulière du registre a été assurée en 2012.

QUI FAIT QUOI ?

- Le **Directeur Général**, en tant que « sponsor », soutient le bon fonctionnement du SME.
- Le **responsable environnement** assure le suivi et le contrôle de la gestion environnementale.
- Le **responsable process management**, accompagné du responsable environnement, élabore, améliore et documente le système de management environnemental.
- Les **responsables (managers) de la formulation des nouveaux projets** veillent à prendre en compte les composantes environnementales lors de la formulation d'une intervention de coopération.
- Le **responsable communication** est chargé de la bonne diffusion de l'information environnementale au sein de la CTB et vers l'extérieur et intègre l'environnement comme un des éléments importants de la stratégie de communication.
- Le **responsable formation** organise et évalue les formations au sein de la CTB.
- Le **responsable logistique** se charge des achats et de l'entretien du bâtiment dans le respect de la législation environnementale.
- Les **responsables des programmes Nord** (Infocycle, Trade for Development Centre, Programme Junior) veillent à promouvoir les actions environnementales au sein de leurs programmes (formations, publications, application des principes de bonne gestion environnementale...).
- Le **conseiller juridique** veille à l'intégration de critères environnementaux dans les marchés publics.

Sont ici mentionnées les principales responsabilités relatives au système de management environnemental. Au quotidien, le système repose sur la motivation et les efforts de l'ensemble du personnel et sur le respect par chacun des principes de bonne gestion environnementale.



LES ASPECTS DIRECTS

LA GESTION ENVIRONNEMENTALE AU SIÈGE DE BRUXELLES

L'ensemble des aspects environnementaux liés aux activités du siège à Bruxelles constitue les aspects directs du système de gestion environnementale, ceux sur lesquels la CTB a une maîtrise forte et qui entrent dans le périmètre (scope) de l'enregistrement EMAS.

Les aspects directs sont évalués sur la base des critères suivants : l'impact potentiel sur l'environnement, les mesures de consommation et leur évolution, la législation environnementale et l'influence ou la maîtrise de gestion des aspects environnementaux.

Chaque année, une analyse environnementale est réalisée de manière à évaluer les impacts directs les plus significatifs. Cette analyse est étayée par les résultats des empreintes CO2 réalisées annuellement. L'analyse réalisée en 2012 confirme l'attention qui devra être accordée dans le programme 2013-2016 sur les aspects suivants :

- la formation du personnel et la communication interne ;
- l'intégration de critères écologiques dans les marchés publics ;
- l'intégration de critères écologiques dans les achats et la gestion de l'informatique (ICT) ;
- la bonne gestion du bâtiment avec une attention spécifique à l'éclairage ;
- la consommation d'énergie, avec une attention spécifique à la consommation de gaz ;
- la gestion des déchets dangereux (ampoules, cartouches, déchets électroniques...).

Les aspects environnementaux sont évalués notamment en fonction de la surface occupée par la CTB. Celle-ci se découpe de la façon suivante :

2	256 m ² à l'étage 2 avec terrasse rue St Ghislain pour des bureaux (à partir du 1/1/2008)
2	1 712 m ² à l'étage 2 pour des bureaux
1	2 034 m ² à l'étage 1 pour des bureaux + salles de réunion
0	516 m ² à l'étage 0 pour des bureaux
-1	331 m ² à l'étage -1 pour des caves/archives
P	Parking (36 places)
T	Soit 4 518 m² de bureaux + salles de réunion en 2012

RECUEIL ET TRAITEMENT DES DONNÉES : INTÉGRATION DANS LE SYSTÈME EIS

Les données de consommation d'eau, d'électricité et de gaz sont systématiquement intégrées dans le système EIS (*Environmental Information System*) de la régie des bâtiments. Ce système permet de garantir un meilleur traitement des informations et de repérer d'éventuelles incohérences. Il permet surtout de produire une analyse plus fine, proposant des données « normalisées » qui tiennent compte par exemple des durées d'ensoleillement ou des températures extérieures. Ceci facilite la compréhension de l'évolution des données d'une année à l'autre et leur comparaison.

Intégrer cette base de données est aussi utile à la régie des bâtiments qui peut ainsi collecter et suivre les consommations des bâtiments abritant les institutions fédérales et obtenir des indicateurs à un niveau plus macro.

1. L'EAU

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU EN M³/AN/ETP



SITUATION ACTUELLE

En 2012, la consommation d'eau par personne s'est située à 2,7 m³/ETP¹, soit une situation stable par rapport à l'année précédente et une diminution de 25 % par rapport à 2008. Notre objectif de diminution de 5% sur la période 2010 – 2013 a donc été largement atteint. Nous sommes cependant bien conscients qu'il sera difficile de maintenir ce résultat dans les années à venir. En 2012, nous avons pu vérifier que notre système de suivi mensuel des consommations était particulièrement utile puisque nous avons repéré une fuite d'eau importante en février sur un de nos compteurs et effectuer rapidement la réparation sur la chasse d'eau incriminée. La consommation d'eau de boisson via des distributeurs branchés sur l'eau de ville n'a pas eu d'impact important sur la consommation totale. En janvier 2012, huit chasses d'eau ont été remplacées en raison de petites fuites.

POINTS D'ATTENTION

- Maintenir la consommation d'eau en dessous des 3 m³/an/personne sera un défi pour les années à venir. La communication sur un usage rationnel et raisonné de l'eau sera poursuivi.

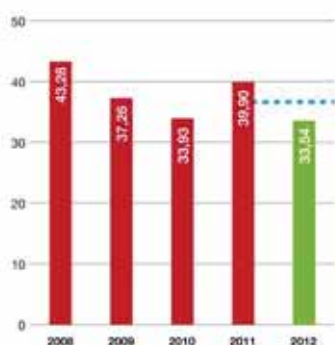
PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Maintenir les consommations annuelles en dessous de 3 m³/ETP ;
- Repérer l'apparition de fuites et réagir rapidement en cas d'incident ;
- Poursuivre les efforts de communication pour promouvoir la consommation rationnelle de l'eau.

¹ ETP = Equivalent temps Plein

2. L'ÉNERGIE

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION en kwh/m²



SITUATION ACTUELLE

Électricité

En 2012, la consommation d'électricité a diminué de 16% par rapport à 2011, la consommation retrouve le bon niveau atteint en 2010. Nous avons prévus de relancer en 2012 un marché pour sélectionner un fournisseur d'électricité « verte » mais avons finalement, au cours de notre bilan carbone, renoncé à ce projet en préférant nous concentrer sur les économies d'utilisation via la communication et la poursuite de l'installation de détecteurs de présence. Les émissions dues à la consommation d'électricité sont donc à nouveau intégrées dans notre bilan carbone.

Différentes actions menées :

- mise en veille par défaut des ordinateurs et imprimantes ;
- intégration de critères écologiques dans la commande de nouveaux ordinateurs et laptops ;
- acquisition de matériel (ampoules, appareils électriques...) performant du point de vue de l'environnement.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ EN KWH PAR M²



Gaz

Le système de chauffage ainsi que les installations de refroidissement du bâtiment sont communs à tout l'Espace Jacquotte, immeuble collectif partagé par une dizaine de locataires d'importance variable. En tant que locataire, la CTB paie ses consommations de chauffage au prorata de sa superficie d'occupation. La CTB est le locataire occupant la plus grande surface.

La consommation de gaz (pour le chauffage) a augmenté en 2012 de manière assez substantielle par rapport à 2011 (+17%). Cette hausse est due à deux hivers très rigoureux ce que confirment les chiffres des mois de janvier à mars et d'octobre à décembre. En terme de consommation normalisée (tenant compte des températures moyennes), la consommation de 2012 a diminué de 6,8% par rapport à 2011.

POINTS D'ATTENTION

- Poursuivre la communication sur l'utilisation rationnelle de l'énergie (y compris la climatisation) avec un accent particulier sur l'utilisation du chauffage dans les bureaux ;
- Suivre avec attention les données relatives à la consommation de gaz.
- Obtenir de la Régie des bâtiments le Certificat PEB (Performance Énergétique des Bâtiments) en 2013 ou 2014 suivant le calendrier d'audit de la Régie.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Maintenir la consommation d'électricité en dessous de 40 kwh/m²/an ;
- Réduire les consommations de gaz de 5% d'ici 2016 ;
- Poursuivre les efforts de communication auprès du personnel pour une consommation rationnelle de l'énergie.

3. LE PAPIER

**MOYENNE MENSUELLE DE COPIES
PAR ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)**



**MOYENNE ANNUELLE EN KG
PAR ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)**



SITUATION ACTUELLE

Jusqu'en 2012, la consommation de papier était estimée sur base du nombre de copies relevé mensuellement sur les photocopieuses. En 2013, nous avons décidé de nous aligner sur l'indicateur le plus communément utilisé par les autres institutions fédérales enregistrées EMAS exprimé en poids (kilo) par an et par personne (ETP). Pour la Déclaration 2013, nous avons jugé utile de présenter les deux indicateurs, le nombre de copies sera ensuite remplacé par la quantité en kilo. En 2012, la consommation totale de 6.662 kg de papier se traduit par une moyenne annuelle de 33,3 kg/personne ce qui est nettement en dessous de la moyenne de 40 kg/an. En terme de copies, cela correspond à 555 copies/mois/ETP soit une diminution de 21% par rapport à 2011. La consommation de papier est cependant encore un domaine où des progrès sont possibles et la CTB met l'accent sur la sensibilisation du personnel pour éviter les impressions inutiles et promouvoir l'usage du recto-verso ou du scanner. Toutes les publications de la CTB sont imprimées sur papier FSC recyclé à 50% et avec des encres végétales.

POINTS D'ATTENTION

- Les efforts de sensibilisation semblent avoir porté leurs fruits, il sera important de maintenir cette tendance dans les années à venir. Trop de réunions s'accompagnent d'une distribution de documents papier (présentations, etc..) pas toujours utiles.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Réduire de 10% la consommation de papier d'ici 2016 ;
- Étudier la possibilité de remplacer le papier actuel par du papier 100% recyclé ;

4. LA GESTION DES DECHETS

SITUATION ACTUELLE

Tri des déchets

La CTB trie une grande partie de ses déchets :

- déchets ménagers : papier, PMC et verre dans les cuisines ;
- cartouches et toners d'imprimante : soit repris par le fournisseur (grandes photocopieuses), soit recyclés et remplis par une société spécialisée (lasers et petites imprimantes) ;
- appareils électroniques et électriques : une convention a été signée avec la société CF2D, société d'économie sociale, qui reconditionne les appareils ou en recycle les composants. CF2D remet à la CTB après livraison la liste complète et les références des matériels ainsi récupérés ;
- piles, batteries, ampoules et néon : considérés comme des déchets dangereux, ils sont collectés et déposés dans un centre agréé de traitement.

Prévention des déchets

Pour diminuer la quantité de déchets, la CTB a mis en place les actions suivantes :

- utilisation de bouteilles en verre et consignées pour les boissons (eau, jus et lait) ;
- impression des rapports et brochures sur papier FSC à 50% recyclé, avec encres végétales.

POINT D'ATTENTION

- Sensibiliser et informer le personnel et les nouveaux collaborateurs en particulier pour une parfaite utilisation du système de tri mis en place.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Poursuivre les efforts de communication auprès du personnel afin de promouvoir la bonne utilisation du système de tri.
- En 2012, le registre des déchets dangereux a été mis en place. Il est mis à jour deux fois par an. Ce registre concerne notamment les piles, les néons et les cartouches d'imprimantes.

En l'absence d'un système d'enlèvement spécifique, la CTB est un des locataires d'un immeuble, la quantité des déchets produits n'est pas mesurée mais l'accent est mis sur le strict respect du système de tri mis en place.

5. LES ACHATS ET LA SOUS-TRAITANCE

SITUATION ACTUELLE

Le service Logistique & Achats comprend trois cellules (juridique, marchés publics et logistique).

Un groupe de travail réunissant des représentants des trois cellules a été créé afin d'intégrer la dimension environnementale au sein du service. Il se réunit de manière ponctuelle en fonction des besoins. Le groupe de travail « EMAS » analyse la manière d'intégrer, lorsque cela est possible, des critères environnementaux dans les Cahiers Spéciaux des Charges pour les marchés de fournitures, de services et travaux.

Les achats sont de plus en plus tournés vers des produits respectueux de critères sociaux et environnementaux, notamment pour le papier (recyclé) et les produits d'entretien (Ecover).

Une colonne « critères environnementaux » a été intégrée dans le registre marchés publics, celle-ci permet de facilement retrouver les marchés publics où des critères environnementaux ont été intégrés. En 2012, neuf marchés publics ont intégré explicitement des clauses environnementales. Ceux-ci peuvent être consultés dans le registre des marchés.

A titre d'exemples :

- Voitures : Ecoscore (émissions de CO₂ ; émissions de NO_x, de HCNM et de particules fines) ; consommation d'énergie (mj/km) ;
- Laptops : emballages, poids, certification environnementale du fabricant, part de matériaux recyclés ;
- Tickets d'avion : indication des émissions de CO₂/vol
- Nettoyage du bâtiment : utilisation de produits d'entretien écologiques
- Catering : nourriture biologique, produits frais et locaux.

POINTS D'ATTENTION

- Poursuivre et améliorer l'intégration de critères environnementaux dans les achats ;
- S'informer sur ce que font d'autres agences de développement ou institutions en matière d'intégration de clauses environnementales dans les cahiers spéciaux des charges (www.achatsverts.be; <http://www.guidedesachatsdurables.be>; Commission Européenne (manuel des marchés publics écologiques) ;

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Communiquer davantage auprès des fournisseurs de biens et services la politique environnementale de la CTB et son engagement (logo + courte note dans les bons de commande, dépliant, etc.) ;
- Intégrer la dimension environnementale pour les achats en direction des Représentations/projets (terrain) et les sensibiliser.

6. LA PREVENTION ET LA SECURITE

SITUATION ACTUELLE

Les formations reçues ces dernières années nous ont enseigné que seule une équipe bien entraînée peut être efficace au cours des premières minutes d'un incendie. A cet effet, le poste de secouriste en entreprise, spécialisé en incendie, constitue une priorité pour la CTB. Le maniement correct des extincteurs en début d'incendie permet d'empêcher celui-ci de s'étendre, voire de l'éteindre complètement. Une vingtaine de membres de l'équipe d'intervention de la CTB ont bénéficié d'une formation donnée par le service Prévention externe en 2012. La théorie apprise a été mise en pratique dans un « fire truck » où les personnes formées ont pu s'exercer au maniement de divers extincteurs sur toutes sortes de foyers d'incendie.

De plus, une formation de trois jours en secourisme a été organisée en 2012 et huit collaborateurs ont reçu leur brevet de premiers secours. Cela permettra à l'avenir d'aménager le poste de premiers secours à la CTB.

Les actions suivantes ont été réalisées en 2012 :

Nouveau Plan Global de Prévention

Fin 2012, le plan global de prévention a été renouvelé par le service Prévention externe. Valable pendant cinq ans, ce plan cartographie les risques en matière de sécurité, santé et bien-être dans des situations de travail. Il détermine les activités à mener au niveau central jusqu'en 2018.

Inspection externe

Chaque année, le service Prévention externe effectue une inspection des bureaux et des locaux de la CTB sur le plan de la sécurité et de l'environnement de travail. Les locaux techniques de l'Espace Jacqmotte font eux aussi l'objet d'une inspection et d'un contrôle. Les documents justificatifs du suivi des contrôles techniques, les fiches de sécurité et l'utilisation de certains produits constituent des points d'attention consignés dans un rapport.

Prévention interne

En 2012, le conseiller en prévention interne a remis des avis sur les points suivants :

- l'élimination progressive du fluide réfrigérant R22 du système de climatisation (note au propriétaire) ;
- la sécurité incendie des décorations de Noël et des festivités connexes ;
- l'aménagement des locaux, la ventilation et la température des bureaux ;
- la sécurité des infrastructures de réunion en journée, en soirée et pendant le week-end ;
- l'acquisition et l'installation éventuelle d'un défibrillateur (DAE).

Le service Prévention interne a publié plusieurs messages d'information sur l'intranet. La législation récente et ses éventuels amendements ont été transmis aux services concernés.

En 2012, des couvertures anti feu ont été installées dans toutes les cuisines.

POINTS D'ATTENTION

- Une deuxième personne de confiance a été nommée en 2012. Celle-ci devra suivre une formation appropriée en 2013.
- L'efficacité de l'équipe d'intervention doit être renforcée.
- L'équipe d'intervention et les secouristes se sont retrouvés en sous-effectif suite à des mouvements du personnel, ce qui a nécessité des ajustements.
- La sensibilisation des collaborateurs à la sécurité doit être renforcée.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Une visite d'inspection par les pompiers est planifiée pour 2013, les recommandations seront à intégrer au plan d'action.
- Revoir en profondeur la signalisation dans les garages communs.
- Améliorer l'agencement ergonomique de certains postes de travail en fonction des besoins personnels spécifiques des employés.
- L'aménagement d'un espace de repos à la CTB de même que l'organisation d'une permanence au poste de premiers secours.

7. LA MOBILITÉ

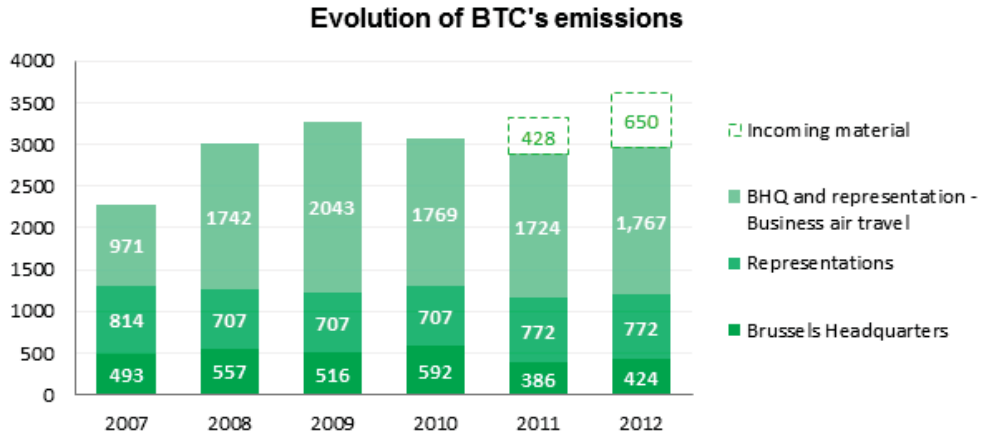
SITUATION ACTUELLE

Une priorité à la mobilité douce : depuis sa création, la CTB a opté pour une politique de mobilité volontariste qui se traduit de plusieurs manières.

- **Un emplacement central** : La situation de la CTB est centrale par rapport aux transports en commun, à mi-chemin entre la gare du Midi et la gare Centrale, à proximité immédiate des lignes de bus, de tram et de métro.
- **Encourager les transports peu ou non polluants** : Le personnel de la CTB bénéficie de frais de transport en commun remboursés à 100% (abonnements individuels). L'indemnité pour les déplacements à vélo a été portée à 0,22 €/km en 2012.

Trois vélos de service ainsi qu'un parking vélo couvert et sécurisé de 20 places sont mis à la disposition du personnel. Les cyclistes disposent également de douches.

- **Promouvoir le car sharing** : le Trade for Development Centre fait appel au service de Cambio car-sharing pour les déplacements en ville.
- **Le télétravail pour réduire les déplacements** : En 2012, 69 personnes ont bénéficié du télétravail occasionnel (maximum 15 jours par an, à la demande) et 25 personnes ont bénéficié du télétravail structurel (1 jour fixe par semaine). En 2012, la politique relative au télétravail a pris une nouvelle dimension. Auparavant limité à 12% du personnel (travaillant à temps plein et hors période d'essai), le droit au télétravail structurel est à présent accordé à toute personne en faisant la demande et remplissant les conditions nécessaires. Pour 2013, suite à aux nouvelles dispositions, 47 demandes de télétravail ont été enregistrées, soit 24% du personnel. Cette mesure, de plus en plus répandue par les entreprises et administrations, contribue de manière substantielle à fluidifier les transports et diminuer l'impact sur les émissions de CO₂.
- **Compensation CO₂** : En 2012, le scope du bilan carbone a été élargi aux achats de matériel ce qui donne un total d'émissions plus important. Cela est dû également à l'obtention de chiffres progressivement plus précis. Les émissions dues aux vols en avion ont également légèrement augmenté en 2012 pour revenir au niveau de 2010. En 2012, 1 720 CER (*Certified Emissions Reductions*) ont été acquis et annulés pour compenser les émissions de CO₂ dues aux vols en avion pour l'année 2011. La quantité de CER à acquérir a été déterminée par un bilan-carbone réalisé par un bureau d'experts externe à la CTB suivant la méthodologie BilanCarbone®. Les certificats sélectionnés ont été émis par un projet de captation du méthane dans un centre de traitement des déchets solides situé en Afrique du Sud. Les certificats répondent aux principales exigences de la *Gold Standard Fondation* garantissant la prise en compte des principes du développement durable. Le projet est enregistré sous le n°UNFCCC Project 0925 « EnviroServ Chloorkop Landfill Gas Recovery Project ».



POINT D'ATTENTION

- Suivi de l'empreinte carbone et poursuite du programme d'achat de certificats CO₂. Le bilan carbone 2012 peut être consulté sur <http://www.btcctb.org/>

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Réaliser un bilan carbone en 2013 sur les émissions 2012 ;
- Réduire les émissions dues aux vols en avion ;
- Poursuivre le programme de compensation CO₂.

8. LA COMMUNICATION INTERNE & EXTERNE

SITUATION ACTUELLE

Communication interne

Afin de responsabiliser les collaborateurs dans leur participation à la gestion environnementale de la CTB et de rendre les informations relatives au système EMAS accessibles à tous les membres du personnel, les moyens de communication suivants sont utilisés :

Intranet

L'intranet est l'un des principaux canaux de communication avec le personnel (siège de Bruxelles et « terrain »). Les informations relatives au système de gestion environnementale sont réunies au sein d'une rubrique RSE. Des informations et messages y sont régulièrement postés. Les nouveaux messages apparaissent une à deux semaines sur la page d'accueil puis se retrouvent dans la rubrique RSE. Une sélection d'articles parus sur intranet est envoyée chaque quinzaine par mail à tous les collaborateurs (Extra Time). Les articles suivants ont été publiés en 2012 :

- Nouvelle publication : Development, a matter of energy. Promoting renewable solutions (février)
- En prélude à la Journée mondiale de l'environnement : diffusion du dépliant « Environnement. Notre engagement », annonce de l'enquête mobilité, lien vers les vidéos « Animals save the planet » (mai)
- Rio+20 : Pour mieux comprendre les enjeux (juin)
- Conférence *Green economy* (juin)
- Notre engagement pour l'environnement : Résultats 2011 (septembre)

Accueil des nouveaux

Un kit a été développé pour les nouveaux collaborateurs. Il comprend un guide pratique et une série de dépliants dont « Environnement. Notre engagement ». Par ailleurs, une séance d'information spécifique est aussi prévue une fois par an pour les nouveaux collègues.

Communication externe

Afin d'informer le public externe de la CTB de son engagement environnemental, les canaux de communication suivants sont utilisés :

Site web et newsletter

En avril 2012, une nouvelle mouture du site web a vu le jour. Son architecture d'information a été améliorée et sa mise en page renouvelée. La grande nouveauté est l'intégration de plusieurs nouvelles plateformes CTB visant à renforcer notre présence sur le Web (Twitter, LinkedIn, Facebook, YouTube, Issuu). Un blog a également été lancé. Il donne la parole à des collaborateurs et braque les projecteurs sur leur expertise.

L'engagement de la CTB pour l'environnement est désormais plus visible au niveau de la page d'accueil (logo EMAS).

Les articles et études de cas relatifs à l'environnement parus sur le site www.btctb.org en 2012 :

- Rwanda : Un meilleur environnement grâce à l'amélioration de l'assainissement
- Rwanda : Valorisation des déchets et reconnaissance sociale
- Priorisation des ressources naturelles et des administrations locales en Tanzanie
- Dépliant « Environnement. Notre engagement »

- RIO+20 : L'économie verte a ses partisans et ses adversaires
- La Belgique soutient la stratégie Economie Verte du Vietnam
- Blog de Pierre Dulieu: Quelques réflexions à propos de la Conférence de Rio
- Desarrollo económico y gestión de los recursos naturales en el Perú : video animado del PRODERN

La newsletter (Local Time) de juin était consacrée en grande partie à l'environnement.

Scoop.it: revue web sur la coopération au développement

Une revue du web (multilingue) a été lancée en 2012. Elle permet de suivre en direct l'actualité de l'aide internationale. Les articles sélectionnés concernent la CTB, les pays et institutions partenaires de la Belgique, les secteurs et thèmes de la coopération belge.

Publications

La diffusion des publications de manière électronique est privilégiée (via le site web, les médias sociaux et, dans certains cas, la newsletter). Toutes les publications sont imprimées sur papier recyclé et/ou FSC avec encres végétales. La CTB a réduit de manière sensible le nombre d'exemplaires papier et de versions linguistiques de ces rapports et publications, privilégiant les supports électroniques.

En 2012, la CTB a publié les documents suivants :

- « *Development, a matter of energy. Promoting renewable solutions* »
- Dépliant « Environnement. Notre engagement »
- Déclaration environnementale
- Rapport annuel : Pour la quatrième année consécutive, le rapport annuel a été publié suivant le modèle GRI pour Global Reporting Initiative. Pour la première fois, nous avons atteint le niveau B dans cette norme. Le look du rapport annuel 2012 est sensiblement différent de celui des éditions précédentes : plus sobre dans sa mise en page, le rapport n'est imprimé qu'à un nombre réduit d'exemplaires – 1000 (tout en demeurant téléchargeable au format PDF sur le site Web).
- Outre notre traditionnel rapport annuel, nous avons publié, pour la première fois cette année, une revue annuelle attrayante et axée sur le terrain (10000 exemplaires). Une brochure succincte qui présente les highlights de 2012 dans l'ensemble de nos pays partenaires et donne un aperçu de nos réalisations dans six secteurs de la Coopération belge.
- Brochure présentant les activités de la CTB en Palestine

Événements

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, la CTB a organisé une conférence sur le concept de « Green economy ». Les intervenants : Jon Lomøy, Director of the Development Co-operation Directorate, OECD, Raymond Van Ermen, Executive Director of European Partners for the Environment, EPE. Cette conférence a rassemblé une centaine de personnes : acteurs du développement, organisations belges et internationales, chercheurs et universitaires, membres et sympathisants d'organisations non gouvernementales...

Hall d'entrée

Le powerpoint présentant le système de gestion environnementale EMAS et des exemples de résultats et d'actions menées a été actualisé en 2012. Il est diffusé dans le hall d'entrée de la CTB.

POINTS D'ATTENTION

- Poursuivre sur le site web de la CTB les efforts de mise en évidence de l'enregistrement EMAS et des actions environnementales.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Continuer à privilégier les versions électroniques des publications ; et les rendre systématiquement disponibles sur le site web ;
- Réaliser un dépliant sur les gestes éco, distribué à Bruxelles et sur le terrain ;
- Créer une rubrique Environnement regroupant l'essentiel de l'information relative à cette matière lors de la refonte de l'intranet ;
- Communiquer sur l'environnement à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement ;
- Rechercher des partenariats avec d'autres newsletters et sites web du secteur et leur proposer notre contenu web (exemples : newsletter CO2logic, Kauri, www.developpementdurable.com...).

9. LA FORMATION DU PERSONNEL

SITUATION ACTUELLE

L'environnement fait partie des thèmes récurrents du programme de formation de la CTB, notamment pour la formation initiale (briefing) des Assistants Techniques et des Assistants Juniors. Ces formations ont pour but de présenter la stratégie de la CTB en matière d'environnement, de fournir des outils pratiques (élaborés ou non par la CTB) et de susciter la réflexion afin d'amener les experts de la CTB à intégrer, autant que possible, la dimension environnementale dans leur projet et programme. En 2012, 64 Assistants Techniques et 41 Assistants Juniors ont été formés dans ce cadre. Un effort particulier a été fourni pour des sessions plus individualisées sur la thématique Environnement de manière à donner des pistes d'action plus concrètes et mieux adaptées aux contextes particuliers.

Activités spécifiques en 2012 :

- Une procédure a été approuvée en 2011 par le Comité de Direction pour intégrer une introduction aux questions d'environnement lors de l'accueil des nouveaux collaborateurs du siège de la CTB. En 2012, une session de ce type a été organisée pour une dizaine de personnes. Elle s'organise une fois par an.
- Participation aux formations et réunions organisées par le SPP Développement Durable dans le cadre du réseau EMAS (quatre réunions organisées en 2012).
- Une conférence a été organisée en 2012 sur la thématique « *Green Economy* ».
- Participation active au réseau Learn4Dev : Participation à l'Annual Meeting en juin à Turin, puis à la réunion extraordinaire des experts groupes leaders du mois de novembre à Bruxelles.

POINT D'ATTENTION

- Poursuivre et améliorer l'information des nouveaux collaborateurs sur le système de management environnemental (Vade-mecum, formation initiale, briefing des assistants techniques...).

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Organiser des formations spécifiques dans le cadre du programme de formation proposé au personnel de la CTB. Depuis 2012, les séminaires d'été ont cédé la place à des nouveaux moments de formation et d'échange. L'offre de formation a été revue en profondeur et de nouveaux instruments mis en place. En 2012, les premières « Journées Sectorielles » ont été organisées par la CTB. Ce sont des moments privilégiés pour aborder les questions sectorielles, y compris, selon les besoins, les questions environnementales : ces formations se focalisent sur les nouveaux défis et choix stratégiques au sein d'un secteur. Des journées sectorielles sur le thème « *Sustainable operation and maintenance* » prendront place en décembre 2013. Elles regrouperont les experts de cette thématique pendant une semaine à Bruxelles.
- Organiser une formation de deux jours dans le courant du mois de juin 2013 sur l'intégration du changement climatique dans la formulation des projets. Cette formation fait suite au projet développé par Klimos.
- Poursuivre la participation aux activités du sous-groupe « *Climate Change/Environment* » du réseau Learn4Dev.



LES ASPECTS INDIRECTS

L'ENVIRONNEMENT DANS LES PROJETS ET PROGRAMMES DE COOPERATION

Les aspects environnementaux indirects sont liés aux activités de préparation, de mise en oeuvre et de suivi des interventions dans les pays partenaires.

Comme la plupart des autres coopérations européennes, la Belgique a opté (dans la Loi de 1999 et sa version révisée en 2012) pour que l'environnement soit un thème transversal, c'est-à-dire pour une intégration systématique des questions environnementales dans tous les secteurs de la coopération au développement et à toutes les étapes de la vie des projets (préparation, mise en oeuvre, évaluation...).

Cette intégration systématique, aussi appelée « *mainstreaming* », est pour autant difficile à réaliser tant sont complexes et variés les contextes des pays dans lesquels la CTB travaille, les secteurs de coopération (infrastructures, éducation, santé, gouvernance, agriculture), les autres thématiques transversales à prendre en compte comme le genre ou l'économie sociale et les problématiques environnementales elles-mêmes.

MISE EN ŒUVRE DU MAINSTREAMING ENVIRONNEMENTAL À LA CTB

Principaux éléments sur lesquels porte l'intégration de l'environnement :

La stratégie du projet : les documents de projet s'inspirent des politiques, stratégies et législations nationales, des notes stratégiques sectorielles de l'Etat belge, des conventions internationales. Parmi ces documents, ceux qui se réfèrent aux questions environnementales sont également pris en compte (législations sur les Etudes d'impact, Plan National d'Adaptation aux Changements climatiques, etc.) de manière à garantir une bonne cohérence des interventions de coopération avec les politiques nationales et affirmer l'intérêt de la Coopération belge pour l'environnement. Il est généralement conseillé que les stratégies des projets intègrent, au moins, deux dimensions : la prévention des risques environnementaux et la promotion des innovations dans les approches et technologies préconisées.

Le renforcement des capacités institutionnelles : trop souvent, les capacités des institutions et organisations locales en charge de l'environnement sont faibles et peu d'expertise sur les questions environnementales est disponible sur des sujets tels que les énergies renouvelables, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets hospitaliers... les projets de développement sont souvent de bons vecteurs pour renforcer ces capacités locales, aux différents niveaux, soit sous forme de formations ou de coaching dispensées via les projets ou sous forme de bourses d'études ou de stage. Les partenariats inter-institutionnels, entre la Belgique et les pays partenaires ou entre pays partenaires, sont aussi d'excellents moyens de partager savoir et savoir-faire.

Les indicateurs : un enjeu important pour les interventions de développement est la nécessité de suivre et apprécier (à défaut de mesurer) les résultats obtenus, les progrès accomplis, les changements apportés, aussi bien en termes concrets (transfert de technologie, élaboration et mise en oeuvre d'une stratégie, renforcement d'une institution..) qu'au niveau des pratiques (agricoles, foncières, de gestion..) et des attitudes (par rapport aux déchets, à la gestion rationnelle de l'eau ou de l'énergie...). Pour suivre et documenter ces résultats, il est donc important que les projets se dotent d'indicateurs fiables et pertinents, ceux-ci sont développés ou précisés lors des études « lignes de base » qui intègrent de plus en plus systématiquement les composantes transversales, y compris l'environnement.

La capitalisation des bonnes pratiques : bien faire ne suffit pas toujours, il faut aussi le faire savoir. Ceci est particulièrement important dans le domaine du développement qui se nourrit des expériences mutuelles et a pour vocation de diffuser les pratiques pour les répliquer et les améliorer. La CTB veille à inclure dans chaque projet un volet communication

et capitalisation et organise, à Bruxelles et sur le terrain, des actions destinées à partager les expériences et leçons apprises. En 2012, les séminaires d'été destinés aux experts de la CTB et à leurs partenaires ont laissé la place aux *Sector days*, plus orientés vers le partage des expériences et la circulation des bonnes pratiques. En 2013, les *Sectors days* seront consacrés en mars à l'agriculture (y compris l'agro-écologie) et, en décembre, à la maintenance durable des infrastructures.

Le budget : s'il n'est pas toujours indispensable de prévoir des lignes budgétaires spécifiques pour les questions transversales comme l'environnement (la situation idéale étant que toute dépense soit réfléchie en tenant compte de ses impacts environnementaux potentiels), il n'en reste pas moins que prévoir des budgets spécifiques pour des études (études d'impact environnemental), de l'expertise (consultant spécialisé en constructions écologiques), des formations (en gestion de l'environnement), de l'équipement (installation photovoltaïque) ou des activités de communication peut se révéler utile et éviter une situation où l'on est confronté à problème d'environnement mais où les contraintes budgétaires ne permettent pas de l'aborder de manière satisfaisante.

En 2012, à l'instar des années précédentes, la mise en œuvre de cette stratégie s'est traduite par des actions concrètes parmi lesquelles on peut citer :

ANALYSES ENVIRONNEMENTALES

En 2012, 21 avis sur des dossiers de formulation ont été formulés, généralement au cours de réunions multidisciplinaires, soit au moment de la phase du scénario (en amont), soit pendant la formulation elle-même, soit en préparation au comité de validation des projets, ainsi qu'à l'occasion d'évaluations finales ou à mi-parcours. Cela représente 75% des 28 formulations finalisées en 2012.

FORMULATION DE NOUVEAUX PROJETS

Au Vietnam, la formulation des cinq projets liés aux problématiques climatiques a été finalisée en 2012. En complément aux projets d'appui à trois provinces côtières sur le thème *Urbanisation & water management in the framework of climate change* et à la structure d'accompagnement technique *Technical Support Unit* qui y est associée, la CTB a formulé une intervention spécifique destinée à concevoir et rendre opérationnelle un fonds d'appui (Facility) pour le démarrage de la *Green Growth Strategy* du Vietnam. Ce fonds est destiné à financer des formations, des études, des projets pilotes... visant à favoriser les investissements « verts » et les initiatives permettant d'aider les investisseurs publics et privés à opter pour des solutions moins polluantes, plus économes en énergie ou à accompagner le transfert de technologies plus écologiques.

Au Mali, la Belgique a confirmé son appui à la ville de Sikasso dans le domaine de la gestion des déchets municipaux. La formulation n'a pu être finalisée en raison de la situation sécuritaire difficile mais devrait reprendre dès que le contexte le permettra.

Au Rwanda, plusieurs nouveaux projets sont en cours de formulation dans le domaine des énergies renouvelables, en particulier la géothermie. Une étude d'impact est en cours, notamment sur la question de la pollution sonore, et devra proposer des mesures d'atténuation.

DECENTRALISATION DE L'EXPERTISE

En juin 2012, la Représentation de la CTB au Maroc a recruté un Expert national en Environnement chargé d'assurer l'intégration de la dimension environnementale auprès des différents projets et programmes. Agronome de formation avec une spécialisation en environnement, cet expert apporte aux équipes des projets son expertise en environnement via de l'appui-conseil, du coaching, des ateliers de formation, la revue de rapports et documents de projets de manière à rendre plus concrète l'intégration environnementale et à renforcer les compétences des équipes projets. L'expert thématique environnement apporte aussi son soutien aux formulations de nouveaux projets et programmes.

LES PROJETS EN BELGIQUE

1. TRADE FOR DEVELOPMENT CENTRE

SITUATION ACTUELLE

Le Trade for Development Centre (TDC) poursuit un double objectif : promouvoir le commerce équitable et durable, et améliorer l'accès au marché des micro-, petites et moyennes entreprises établies dans les pays du Sud. Sa mission s'articule autour de trois types d'activités : l'appui aux producteurs, l'information et la sensibilisation.

En 2012, le Trade for Development Centre a finalisé plusieurs initiatives ayant trait à l'environnement et à l'agriculture biologique.

Des fiches de présentation des systèmes de garantie du commerce équitable et durable

Il s'agit de fiches de quatre pages A4 présentant les champs d'action (produits, bénéficiaires...), le coût de la certification ou d'adhésion, ainsi que les critiques généralement partagées.

Les fiches présentant les organisations, initiatives suivantes ont été réalisées en 2012 : Naturland Fair, Global Organic Textile Standard – GOTS, NaTrue, Alliance for Responsible Mining, Better Cotton Initiative et Fair Trade USA.

Les fiches suivantes ont été actualisées en 2012 : Marine Stewardship Council, Ecocert Equitable, Fair for Life (IMO), FairWild, Business Social Compliance Initiative, Ethical BioTrade, Fair Labor Association, Fair Wear Foundation, STEP et World Fair Trade Organization.

Le financement d'organisations inscrites dans une démarche de commerce équitable et/ou durable

En 2012, le Trade for Development Centre a financé différents projets ayant un lien direct avec l'environnement, en voici quelques-uns :

- **Fecafem (Equateur)** : Diversification de la production des producteurs de café par le développement de noix de cajou, d'huile de noix et de beurre d'arachide bioéquitable ;
- **Ecolink (Vietnam)** : renforcement de l'organisation paysanne et développement des filières de thé et de gingembre équitables et bio dans la commune de Tien Nguyen ;
- **Gourmet Gardens (Ouganda – RDC)** : développement des capacités des paysans producteurs de cacao bio et équitable de haute qualité ;
- **Ecolink (Vietnam)** : Mise en place d'une filière de production de thé et de gingembre bioéquitable dans la commune de Tien Nguyen ;
- **BacHaTea (Vietnam)** : Renforcement des chaînes de commercialisation de produits locaux bio et équitables (légumes, riz et thé) et des organisations paysannes du district Bac Ha, situé dans la province Lao Cai ;
- **BioFach 2012** : Financement de la participation de cinq organisations de producteurs au BioAfrican Pavilion de BioFach 2012 ;
- **Ibn Al Baytar (Maroc)** : Renforcement et appui aux coopératives de l'huile d'argan de la région de souss massa daraa.
- **APROVAG (Sénégal)** : renforcement des capacités en vue d'une certification bio des bananes.
- **Groenhart (Pérou)** : développement d'un modèle de commerce durable de bois certifié FSC dans la forêt amazonienne ;
- **Coopac (Rwanda)** : développement de l'accès au marché du café biologique ;
- **Nogamu (Ouganda)** : Appui de petits producteurs membres du mouvement national d'agriculture biologique ;
- **Fédération Yakaar Niani Wulli (Sénégal)** : développement et valorisation de la filière

textile (coton bioéquitable) artisanale de la fédération.

Une étude de marché des épices biologiques

En 2012, le TDC a réalisé une étude de marché des épices biologiques (gingembre, vanille et piments) sur le marché régional de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est.

Etude du pourcentage de café, cacao/chocolat, thé, bananes dans l'assortiment des principaux supermarchés présents en Belgique

Le TDC a demandé à IPSOS Belgique d'observer la présence de café, de cacao/chocolat, de thé, et de bananes durables (labellisés, Bio, Fairtrade, Rainforest Alliance, Utz Certified...) dans les principaux supermarchés situés sur le territoire belge. Le rapport sera largement diffusé en 2013 auprès du personnel de ces supermarchés, auprès des acteurs du commerce équitable et durable et via un communiqué de presse.

Des articles liés à la thématique de la gestion durable des forêts, de l'environnement ou de la crise climatique

Différents articles de quatre pages ont été publiés en français, néerlandais et anglais et diffusés via le site www.befair.be, les blogs du TDC et les médias sociaux (Linked in, Twitter, Facebook).

- Le commerce équitable, durable et la crise climatique
- La gestion forestière, enjeu de développement
- La stévia : les enjeux d'une plante d'avenir
- Les systèmes de garantie participatifs
- A la découverte du Quinoa

POINT D'ATTENTION

- Le TDC n'imprime pas ces publications, mais les diffuse via le web. Un effort accru est nécessaire pour augmenter le nombre de consultation en ligne.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- En matière d'agriculture biologique, le TDC développera son appui aux Systèmes de Garantie Participatifs (SGP) dans les pays du Sud. Basés sur des relations directes entre consommateurs et producteurs, les SGP ont un faible coût et sont particulièrement adaptés aux petits producteurs désireux de vendre sur le marché local.

2. PROGRAMME JUNIOR

SITUATION ACTUELLE

Le Programme Junior offre une expérience professionnelle à des jeunes intéressés par la coopération au développement. Pour une période de un à deux ans, les Assistants Juniors travaillent sur le terrain, dans un projet de la coopération belge.

L'environnement dans le briefing pre-depart

Depuis plusieurs années, lors du briefing pré-départ, le Programme Junior essaie de sensibiliser et de former les futurs Assistants Juniors pour intégrer des aspects environnementaux dans leur travail ainsi que dans leur vie locale.

En 2012, tout comme les années précédentes, un module de formation sur l'environnement a été organisé dans le cadre du briefing pré-départ. En mai 2012, 41 Assistants Juniors en partance pour le terrain ont participé à ce module de formation.

Brochure sur les bonnes pratiques environnementales

En 2012, le Programme Junior a aussi souhaité diffuser lors du briefing pré-départ une petite brochure d'actions concrètes et de bonnes pratiques.

A cette fin, une stagiaire a été recrutée fin 2011. Elle a effectué son stage de mars à juin 2012 durant lequel elle a :

- lancé une enquête en ligne auprès des Assistants Juniors sur le terrain pour inventorier leurs initiatives en matière d'environnement ;
- dégagé des pistes d'actions concrètes basés sur les résultats de l'enquête ;
- complété ces pistes avec de bonnes pratiques proposées dans différents guides environnementaux ;
- donné une présentation sur les pistes d'action environnementale dans le cadre du briefing pré-départ ;
- diffusé via le forum (entre Juniors) tous les documents pertinents relatifs à l'environnement récoltés pour la préparation de cette brochure.

Pour des raisons écologiques et de durabilité, avec l'input de la stagiaire, nous avons opté pour un format digital de cette brochure (sur clé USB ou petit CD-ROM) au lieu d'un format imprimé. Cependant, la réalisation graphique de cet outil ne sera concrétisée qu'en 2013.

L'environnement dans le blog des Juniors

En 2012, le blog des Juniors, avec une moyenne de 4810 visiteurs par mois, est devenu une véritable plateforme permettant de sensibiliser le public belge entre autres à la problématique de l'environnement dans les pays d'affectations des Juniors. Au total, 33 messages ont été publiés sur cette thématique en 2012. En voici quelques exemples concrets :

- *La construction de latrines ECOSAN familiales à Kirundo (Burundi) (5/3/2012)* par Aline DeJaegere, qui a donné également une présentation aux collègues du siège de la CTB lors d'une T-session début 2013.
- *Briquettes - producing an alternative to charcoal out of waste (15/11/2012)* par Ineke Adriaens. Cette assistante junior a reçu un grand nombre de questions d'autres organisations de par le monde sur ce processus de fabrication de briquettes suite au message posté. Via ce blog partagé avec le monde entier, une diffusion de bonnes pratiques au niveau environnemental est aussi réalisée avec d'autres organisations,
- *Huancavelica et la protection de l'environnement (21/09/2012)* par Fanny Heylen

Vous pouvez consulter le blog sur <http://blogcooperation.be/>

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Diffusion d'un outil digital reprenant les bonnes pratiques et les pistes d'action (marché de travail graphique sera lancé en 2013) ;
- Utilisation de cet outil lors du briefing pré-départ des nouveaux Assistants Juniors

prévus en septembre 2013 ;

- Appel aux blogs sur l'environnement sera lancé pour la journée mondiale de l'environnement début juin 2013 avec comme objectif d'augmenter la visibilité de cette thématique sur le blog à ce moment-là.

3. INFOCYCLE

Infocycle offre chaque année à plus de 1.000 participants une formation en Belgique sur les relations Nord-Sud. Il s'agit d'un programme multidisciplinaire qui vise à enrichir la réflexion des participants sur les enjeux globaux du développement et à promouvoir leur engagement en faveur de la solidarité internationale. L'organisation de cette formation résidentielle, qui se tient onze fois par an, a toutefois un impact non négligeable sur l'environnement.

SITUATION ACTUELLE

Transports : L'organisation de la formation requiert de nombreux transports logistiques. Les participants et les conférenciers sont encouragés à recourir aux transports en commun. Les membres de l'équipe se déplacent en transports en commun et vélo.

L'inscription des participants se fait en ligne via le site internet. Il n'est plus nécessaire d'envoyer sa lettre de motivation, sa photo d'identité et son CV sur papier, la grande majorité des documents pouvant être envoyée en format électronique.

E-Learning : Infocycle comporte une composante d'apprentissage à distance. En tant que complément à la formation résidentielle, cette plate-forme virtuelle permet un enseignement à impact environnemental zéro. Elle ouvre de nombreuses perspectives dont par exemple, une gestion de la documentation induisant une réduction significative du nombre d'impressions papier. Dans ce sens, les documents utiles se trouvent à la disposition des participants uniquement sur cette plate-forme.

Syllabus : Le matériel pédagogique se compose essentiellement d'un syllabus permettant aux participants de suivre les présentations du programme. Infocycle opte à cet égard pour l'impression recto verso, avec plusieurs diapos par page imprimée, l'insertion dans un classeur et l'ajout d'un bloc-notes, le tout sur du papier recyclé à 100%.

La formation comprend un programme de base commun, avec des conférences d'une durée de trois heures et un programme optionnel qui s'étend sur deux jours. L'option constitue un quart de la totalité du programme. La thématique de l'environnement figure de façon systématique à l'ordre du jour des Infocycles : soit sous la forme d'une conférence, soit sous la forme d'une option de deux jours. En 2012, Infocycle a pris la décision d'inclure de manière systématique une conférence de base de 3 heures sur l'environnement à chaque cycle à partir de 2013. Le contenu de cette session est en cours d'élaboration.

Hébergement & restauration : L'auberge de jeunesse où se tiennent les formations a inscrit dans ses missions et valeurs la défense des droits humains fondamentaux, le respect de l'environnement et le développement durable. Cela se traduit de façon concrète. Elle a réalisé en 2012 une campagne de sensibilisation à l'économie d'énergie et au tri des déchets et des affiches sont disposées à tous les étages de l'auberge. En outre, l'auberge propose des petits déjeuners composés à 90% de produits bio et de saison et des repas végétariens sont proposés à tous les participants. Les produits de nettoyage utilisés sont exclusivement des produits écologiques.

POINTS D'ATTENTION

- Infocycle est également responsable de l'animation et de la gestion d'une plate-forme de concertation qui réunit les acteurs de la formation pour adultes en Belgique au niveau de la coopération au développement. La création du répertoire en ligne www.train2dev.be permet aux opérateurs de formation de promouvoir leurs offres de formation sans avoir recours à l'impression de folders. Dans le cadre de ce projet, des bics ont été imprimés comme support promotionnel du répertoire. Le modèle choisi est un modèle respectueux de l'environnement avec 57 % de composant recyclé (Ecolution de Bic).

PROGRAMME D'AMÉLIORATION

- Le programme Infocycle est arrivé, en 2012, à un haut niveau d'intégration des questions environnementales tant dans les modalités pratiques de la formation (hébergement, transport, matériels pédagogiques) que dans le contenu du programme. Le défi pour 2013 sera de confirmer l'ensemble de ces mesures et de procéder, le cas échéant, aux adaptations nécessaires.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OBJECTIFS POUR 2013-2016

	OBJECTIFS	ACTIONS
1	<p>Logistique et entretien du bâtiment</p> <p>Poursuivre la gestion « eco-friendly » des bâtiments et équipements et promouvoir les économies d'énergie (gaz et électricité)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'éclairage du bâtiment, remplacement d'environ 150 lampes par des lampes économiques. • Suivre le fonctionnement des détecteurs de présence installés en 2012 (10) et en installer de nouveaux quand les conditions techniques le permettent. • Exigence de produits écologiques dans le prochain contrat d'entretien (nettoyage).
2	<p>Achats durables et marchés publics</p> <p>Promouvoir les achats durables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer des critères écologiques dans les marchés publics (MP), et en tenir la liste (registre). • Intégrer dans les Cahiers des Charges que les offres doivent être en papier recyclé, imprimés recto/verso et en noir/blanc. • Communiquer davantage auprès des fournisseurs la politique environnementale de la CTB et son engagement (logo + note dans les bons de commande, dépliant, etc..). • Intégrer les aspects écologiques pour les achats des Représentations/projets.
3	<p>Suivi et analyse des consommations</p> <p>Assurer le monitoring des consommations et l'analyse des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le relevé mensuel des consommations (eau, électricité, gaz...) et compiler l'ensemble des données dans le système EIS. • Analyser mensuellement ces données pour prévenir d'éventuels problèmes. • Comparer les performances de la CTB avec celles d'autres institutions enregistrées EMAS (benchmarking).
4	<p>Formation</p> <p>Améliorer l'information et les compétences du personnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le briefing avant départ des Assistants Techniques et des experts juniors. • Assurer l'information sur l'environnement lors de l'accueil des nouveaux collaborateurs. • Développer des formations spécifiques sur des questions environnementales.

<p>5</p>	<p>Communication interne & externe</p> <p>Faire savoir en interne et en externe ce que fait la CTB en matière d'environnement, diffuser et promouvoir les « bonnes pratiques »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un document sur les bons gestes au bureau. • Inciter les Représentations à communiquer sur l'environnement. • Maintenir les critères environnementaux dans les cahiers des charges des publications (encre végétal, papier FSC...). • Réaliser chaque année un événement pour la Journée Mondiale de l'Environnement (expo, conférence, etc..).
<p>6</p>	<p>Mobilité & climat</p> <p>Promouvoir une mobilité responsable pour les déplacements professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une empreinte carbone annuelle. • Utiliser davantage la « vidéoconférence ». • Poursuivre la politique de télétravail de la CTB.
<p>7</p>	<p>Aspects indirects</p> <p>Promouvoir l'intégration de l'environnement dans les projets et programmes de la CTB, au Sud comme au Nord</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les avis thématiques pour les formulations et les préparations de nouveaux programmes de coopération. • Finalisation du « Guide Infrastructures » intégrant des aspects écologiques.
<p>8</p>	<p>Prévention et sécurité</p> <p>Assurer la sécurité du personnel et prévenir les risques environnementaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue et mise à jour du registre légal. • Organisation des exercices incendie. • Tenue d'un registre des déchets dangereux. • Elaborer un nouveau plan global de prévention.
<p>9</p>	<p>Informatique</p> <p>Veiller à limiter les impacts négatifs du matériel informatique (achat et usage)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etre attentif à la consommation d'énergie dans les salles serveurs et envisager des solutions d'économie ou d'externalisation. • Externalisation de l'hébergement des sites web (en projet) et des sauvegardes. • Achat d'écrans LED avec fonction de veille avancée. • Poursuite du recyclage des matériels obsolètes par la société CF2D. • Promouvoir les settings économiseurs de papier (locked print) ou d'énergie (veille).

CONCLUSION

Par la mise en oeuvre de ce système de gestion environnementale, la CTB démontre à ses collaborateurs, à ses partenaires, à ses fournisseurs et au grand public que le respect de l'environnement est, plus que jamais, une préoccupation importante.

Nous sommes impliqués dans un processus d'amélioration continue dans un contexte de forte croissance de nos activités et de complexification des cadres économiques, sociaux, politiques dans lesquels nous évoluons.

L'exercice 2013-2016 est placé sous le signe du maintien et de l'amélioration des performances environnementales, tant directes qu'indirectes, nous prenons des mesures pour y parvenir et nous les mettons en oeuvre.

DÉCLARATION DE VALIDATION

AIB-Vinçotte International S.A., vérificateur environnemental EMAS portant le numéro d'agrément BE-V-0016 accrédité pour les activités suivantes 10, 11, 13, 16, 18, 19, 20 (excl. 20.51), 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.2, 30.9, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 52, 53, 58, 59, 60, 70, 71, 74, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 94, 95, 96, 99 (code NACE) déclare avoir vérifié si les activités réalisées au siège de la CTB (situé rue Haute 147 à 1000 Bruxelles) figurant dans la déclaration environnementale 2013 (données 2012) de la CTB, numéro d'enregistrement N°BE-BXL-008, respectent l'intégralité des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

En signant la présente déclaration, je certifie:

- que les opérations de vérification et de validation ont été exécutées dans le strict respect des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009,
- les résultats de la vérification et de la validation confirment qu'aucun élément ne fait apparaître que les exigences légales applicables en matière d'environnement ne sont pas respectées,
- que les données et informations fournies dans la déclaration environnementale 2013 de l'organisation donnent une image fiable, crédible et authentique de l'ensemble des activités de l'organisation exercées au siège de la CTB situé rue Hautes 147 à 1000 Bruxelles dans le cadre prévu dans la déclaration environnementale.

Le présent document ne tient pas lieu d'enregistrement EMAS. Conformément au règlement (CE) no 1221/2009, seul un organisme compétent peut accorder un enregistrement EMAS.

Le présent document n'est pas utilisé comme un élément d'information indépendant destiné au public.

Fait à Bruxelles, le 31 juillet 2013.

ir. P. Olivier,

Président de la Commission de Certification

FICHE D'INFORMATION

NOM	CTB
TYPE	SOCIÉTÉ ANONYME DE DROIT PUBLIC À FINALITÉ SOCIALE
SECTEUR D'ACTIVITÉS	COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT
ADRESSE DU SIÈGE	ESPACE JACQMOTTE RUE HAUTE 147 1000 BRUXELLES
TÉLÉPHONE	+ 32 (0)2 505 37 00
FAX	+ 32 (0)2 502 98 62
SITE INTERNET	WWW.BTCCTB.ORG
CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL	229 MILLIONS D'EUROS EN 2012
NOMBRE D'EMPLOYÉS	200 (ETP)
SURFACE EN M²	4 518 M ² DE BUREAUX PARKING COUVERT (36 PLACES)
INFRASTRUCTURE	BÂTIMENT PARTAGÉ, LOCATAIRES
PERMIS D'ENVIRONNEMENT	POUR L'ESPACE JACQMOTTE (N°99/0245) VALABLE JUSQU'AU 26/10/2015
LABELS DÉJÀ OBTENUS	EMAS (2006, 2010) ISO 14 001 (2006, 2010)
RESPONSABLE ENVIRONNEMENT	CLAUDE CROIZER
E-MAIL	CLAUDE.CROIZER@BTCCTB.ORG
COLLABORATRICE EMAS	LYDIA POLANYCIA
CODE NACE	VERSION 2003 - 75210 AFFAIRES ÉTRANGÈRES VERSION 2008 - 84210 AFFAIRES ÉTRANGÈRES

BUILDING A FAIR WORLD

**CTB
AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**

**RUE HAUTE 147
1000 BRUXELLES
T +32 (0)2 505 37 00
F +32 (0)2 502 98 62
INFO@BTCCTB.ORG
WWW.BTCCTB.ORG**

**LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be**